

Octobre  
2022

N° 11



# LE CINQUATIEN

Informations municipales

[www.cinqueux.fr](http://www.cinqueux.fr)

[facebook.com/infos.cinqueux/](https://facebook.com/infos.cinqueux/)



A l'occasion de cette rentrée, nous avons reçu de la part de la Direction des Finances Publiques, le bilan financier commenté de notre commune. Cette analyse objective a l'avantage pour les élus de pouvoir se situer par rapport à l'environnement.

C'est une boussole qui permet à chaque décideur d'orienter son cap pour les années à venir.

Ce bilan établi sur les cinq dernières années reprend les éléments essentiels de gestion

- Les recettes et dépenses de fonctionnement,
- La capacité d'autofinancement (résultat annuel issu de la différence entre les recettes et les dépenses),
- Le montant de nos investissements (construction, voirie, aménagement...)
- Le niveau de trésorerie.

Ces éléments sont repris dans des tableaux de comparaison "Repères" par rapport aux communes de notre taille au niveau départemental, régional et national. Les principaux indicateurs de notre commune sont :

- -25% de fiscalité
- -45% de dépenses de fonctionnement
- Résultat net (déduction faite du remboursement en capital de notre dette) multiplié par 2,12 en 5 ans en passant de 123 838€ en 2017 à 262 809€ en 2021.

Pour mémoire, ce résultat était de 63 389€ en 2014, première année de mon premier mandat alors que nous avons subi 120 000€

de baisse de dotations de l'Etat lors des 4 années suivantes !

- Le poids de nos emprunts diminue fortement car nous n'avons plus emprunté depuis 2014.
- Nous investissons presque deux fois plus que les autres (Cinqueux a beaucoup de retard à rattraper, notamment en voirie)
- Notre trésorerie reste bonne malgré le niveau élevé des investissements.

Comme vous pouvez le constater nos comptes sont satisfaisants.

Depuis 2014 où vous m'avez confié la gestion communale, j'ai toujours eu à cœur, année après année d'améliorer nos finances, qui au départ n'étaient pas brillantes.

Avec le conseil municipal nous avons réduit les dépenses et pris beaucoup d'initiatives afin de trouver de nouvelles recettes.

Mais il nous faut rester vigilants, le contexte actuel de forte inflation et d'augmentation exorbitante de l'énergie risque de fragiliser les comptes de beaucoup de communes ! Mais quel que soit l'effort communal sur ses capacités à investir, le concours du Département, de la Région et de l'Etat, reste la "clé de voute" de tous nos investissements. Nous nous efforçons de présenter des dossiers porteurs, valorisants en termes d'infrastructures. Ces concours nous ont certes aidé dans nos objectifs, mais le travail sur nos finances reste déterminant.

S'il est impossible d'apporter la part communale, les subventions ne peuvent pas se concrétiser !

(Suite page 2)

Il faut aussi étudier les projets, les travailler dans leurs structures, leurs priorités et dans leurs coûts. C'est un temps incroyable à passer en réunions, contacts téléphoniques, dossiers pléthoriques.

J'ai la chance d'avoir des adjoints présents tous les matins en mairie et totalement impliqués.

Je tiens à préciser que c'est cette configuration "un peu exceptionnelle" qui nous permet aussi d'être plus efficace !

### **Voici la liste des travaux effectués depuis le début du mandat :**

- Enfouissement des réseaux aériens et remplacement de l'éclairage public  
Rue de Sacy-le-Grand  
Haut de la rue Verte  
Rue Wilfrid Pol  
Rue Yvonne Drouin  
Rue du Caradeau  
Rue des Dames  
Tronçon rue de Pont Ste Maxence
- Rénovation totale de chaussée  
Rue des Dames  
Début de la rue des Montilles  
Bas de la rue Verte  
Rue de Sacy-le-Grand (Département)  
Rue Wilfrid Pol, Rue Yvonne Drouin et Rue de Rieux (Département)
- Rénovation ou création de trottoirs et fils d'eau  
Rue des Montilles  
Haut de la rue Verte  
Tronçon rue du Marin  
Rue Wilfrid Pol, Rue Yvonne Drouin et Rue de Rieux
- Création d'une nouvelle voie communale en bouclage "Rue de la Persévérance".
- Recalibrage de nos sentes Les Eraines en voie douce
- Réaménagement de nos terrains de boules

### **Voici les travaux votés pour cette fin d'année et l'année 2023 :**

- Enfouissement des réseaux anciens et remplacement de l'éclairage public  
Rue de l'Image  
Rue du Marais
- Installation d'un feu rouge pédagogique devant notre école et éventuellement devant la salle polyvalente, en fonction de l'impact sur les vitesses excessives en agglomération.

### **Les travaux votés mais ajournés pour des questions de priorité :**

- La rénovation de notre ancienne Mairie-École. Toutefois, les études et le désamiantage ont été réalisés.
- La construction de deux logements sur notre terrain rue de Liancourt, en réutilisation du produit de la vente d'une parcelle de marais. Le permis de construire est accordé.

### **Enfin, les travaux en cours de réflexion :**

- Rénovation complète de la rue du Marais dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux aériens.
- Aménagement d'un premier tronçon de trottoirs rue de Pont Ste Maxence (jusqu'à la rue des Buissons) ainsi que du grand carrefour du centre-ville.
- Ces deux dernières catégories de travaux (ceux ajournés et ceux en réflexion) sont tributaires pour leur financement de la vente progressive de nos terrains communaux situés le long de la rue de la Persévérance.
- Cet arbitrage patrimonial nous permettra d'aller plus loin sans emprunt... et sans augmentation d'impôts.

J'espère que cette année nous pourrons enfin nous retrouver à l'occasion des vœux de la municipalité, du repas des anciens et du vin chaud de Noël.

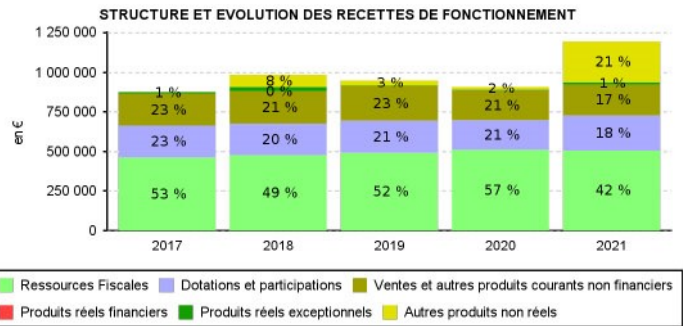
Bien à Vous  
Philippe BARBILLON

**Document de valorisation financière et fiscale 2021**

**Les recettes de fonctionnement**

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).



**REPERES**

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Ressources Fiscales	311	431	414	453
Dotations et participations	135	209	212	222
Ventes et autres produits courants non financiers	121	59	64	107
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	9	10	8	11

Strate de référence :  
Population : 1630  
Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Les repères montrent une fiscalité de - 25 % par habitant, en comparaison des autres collectivités de la même strate du département.  
La DGF est du même niveau, à contrario les autres participations sont beaucoup plus faibles

**NB sur la lecture des pourcentages : la fiscalité n'a pas baissé, le 42 % à la part des recettes en comparaison des recettes effectives de 2021. En effet, viennent s'ajouter les autres produits réels de 21 % en 2021 correspond à la vente du terrain du marais**

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

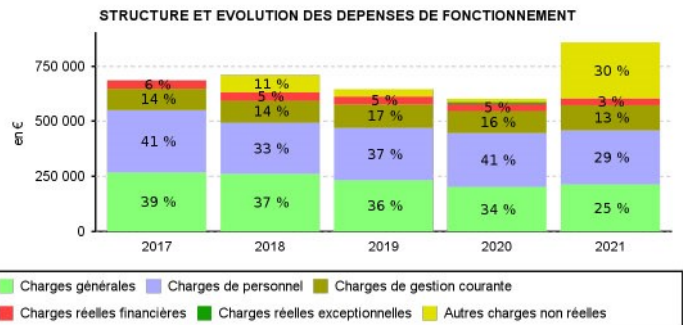
TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2021	
Ressources Fiscales	95,25 %
Dotations et participations	126,22 %
Produits courants	98,70 %
Produits financiers	90,67 %

Le taux de réalisation des recettes est très satisfaisant et montre un budget prudent et sincère

**Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...)
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).



**REPERES**

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Charges générales	131	221	194	211
Charges de personnel	151	236	257	284
Charges de gestion courante	69	104	101	115
Charges réelles financières	18	11	11	14
Charges réelles exceptionnelles	0	8	4	6

Strate de référence :  
Population : 1630  
Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

Les repères montrent des dépenses de - 45 % par habitant, en comparaison des autres collectivités de la même strate du département.

**NB sur la lecture des pourcentages : Les charges de personnels n'ont pas baissé, les 29 % à la part des dépenses en comparaison des dépenses effectives de 2021. Par contre, l'effort d'économie sur les charges générales est visible sur les 5 ans.**

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021	
Charges générales	31,99 %
Charges de personnel	76,19 %
Charges de gestion courante	80,61 %
Charges réelles financières	99,75 %

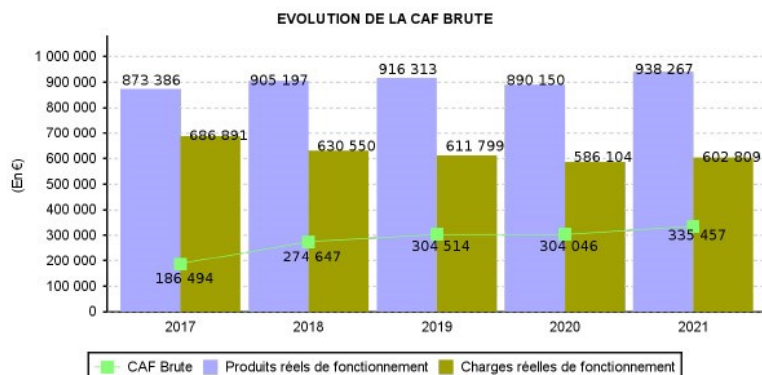
Le taux de réalisation des dépenses est satisfaisant et montre une exécution raisonnée et se justifie par la volonté de dégager un excédent de fonctionnement destiné aux projets d'investissements futurs

## L'autofinancement brut et net

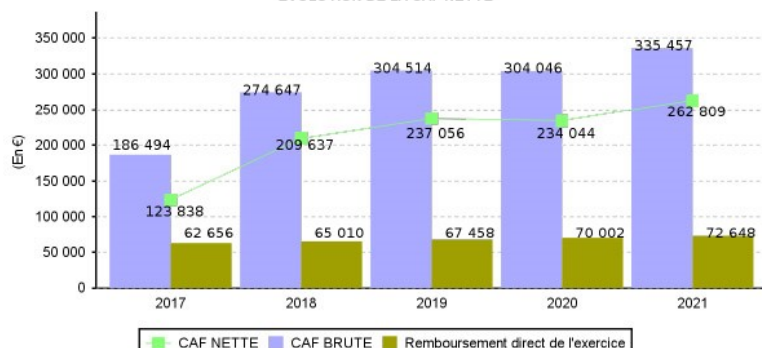
### La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

**La CAF brute est en forte progression et a été multipliée par 1,8 en 5 ans**



### EVOLUTION DE LA CAF NETTE



**La CAF nette est également en forte progression et a été multipliée par 2,12 en 5 ans. La commune dispose d'une bonne capacité à investir**

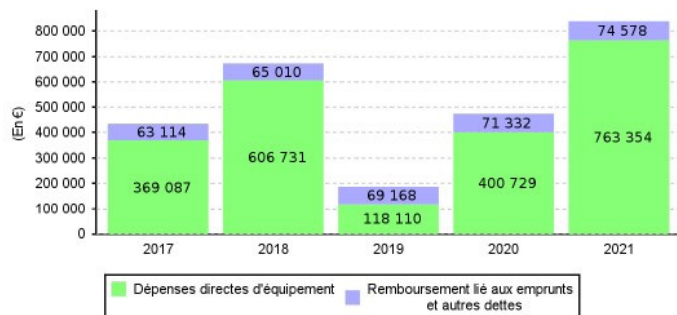
### La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

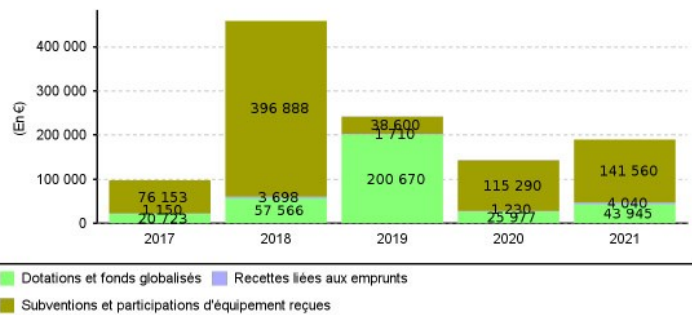
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

## Les opérations d'investissement

### EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



### EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



### REPERES

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	468	280	269	299
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	46	58	55	75

### REPERES

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	27	40	46	56
Recettes liées aux emprunts	2	42	50	67
Subventions et participations d'équipement reçues	87	94	94	92

### TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2021

Dépenses directes d'équipement (1)	36,38 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	99,44 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses

(2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

**Le poids des emprunts pèsent peu sur les habitants au regard des dépenses directes d'équipement qui représentent deux fois celles des communes de même strate du département**

### TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2021

Dotations et fonds globalisés	48,31 %
Recettes liées aux emprunts (3)	202,00 %
Subventions et participations d'équipement reçues	21,99 %

(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

le concours du  
Département, de la Région  
et de l'Etat, reste la "clé de  
voute" de tous nos  
investissements.

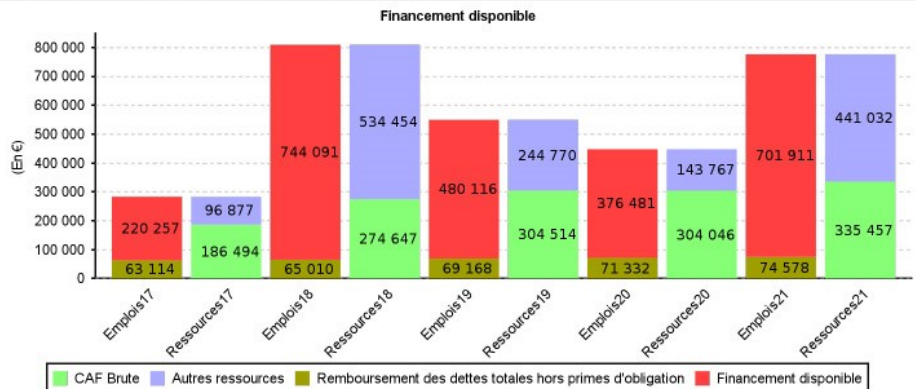


## Le financement des investissements

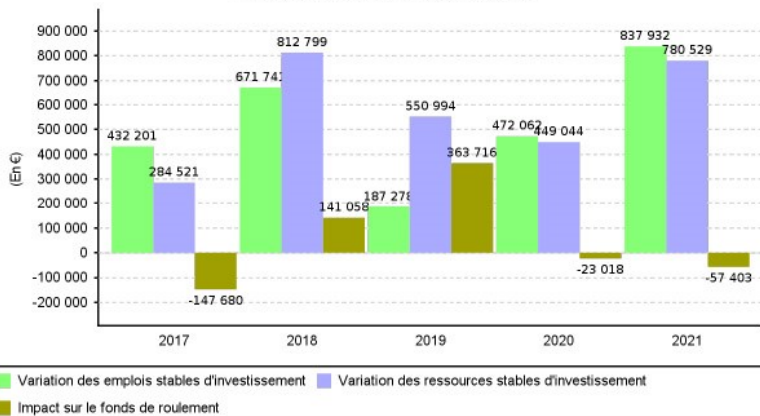
### Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose des éléments suivants :

1. La CAF nette,
2. Les subventions et dotations d'investissement,
3. Les cessions d'actif.



### Financement des investissements



### Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.

**Fin 2021, la collectivité dispose d'un financement disponible de 701911€ ce qui permet d'investir raisonnablement tout en poursuivant une politique de désendettement**

## Bilan

### BILAN EN 2021

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 11 209 613	Ressources propres 11 960 410	
Actif circulant 25 490	Dettes financières 755 799	Fonds de roulement net global 1 506 597
Trésorerie 1 702 155	Passif circulant 221 048	BFR -195 558
Trésorerie = FDR - BFR =		1 702 155

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement). Le bilan est ici représenté sous sa forme "fonctionnelle". Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé "fonds de roulement". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

Ces documents sont consultables en mairie.

**La bonne trésorerie confirme la très bonne santé de la collectivité**

# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes hommes dès l'âge de 16 ans.

Vous devez vous faire recenser entre le jour anniversaire de vos 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour vous inscrire, deux solutions :

- \* vous présenter en mairie, avec votre carte d'identité et le livret de famille
- \* ou faire votre inscription via internet : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



Il est rappelé que les feux de jardin sont **INTERDITS**.  
Article 84 du Règlement Départemental Sanitaire et Social :

**“Le brûlage à l’air libre des ordures ménagères est interdit”.**

Sous le terme d’ordures ménagères on entend non seulement les ordures ménagères proprement dites mais également les résidus ménagers de toute nature : cendres, mâchefers de chauffage central, débris de verre ou de vaisselle, feuilles, balayures ...”.

**La collecte des déchets verts a lieu tous les 15 jours, le mardi des semaines paires  
(déposez vos sacs sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte)**

**Les déchetteries de Villers St Paul  
ou Brenouille sont à votre disposition.**

La nouvelle réglementation nous interdit aujourd’hui d’utiliser les désherbants et produits dérivés pour l’entretien de nos trottoirs et caniveaux.

C’est pourquoi j’appelle chacun des riverains à entretenir les trottoirs jouxtant leur propriété, comme stipulé dans les articles L2212-2 et L2122-28 du code général des collectivités territoriales.

Devant une maison individuelle, c’est à l’occupant que l’entretien du trottoir incombe. Qu’il s’agisse du propriétaire occupant, du locataire, de l’occupant à titre gratuit ou à l’usufruitier, selon les cas. L’entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l’impossibilité d’accomplir ces tâches vous-même.

Victor CAUMONT, Adjoint au Maire

### Quels sont les dossiers sur lesquels nous travaillons

La mairie reçoit nombre de commentaires, plaintes sur les comportements auxquels nous ne pouvons rester insensibles.

Le plus fréquent concerne le manque de civisme des automobilistes circulant à haute vitesse dans les rues du village. Nous travaillons sur plusieurs dossiers pour trouver des solutions adaptées, mais compte tenu de la difficulté du sujet des réponses sont apportées ponctuellement.

L’amélioration de la qualité des trottoirs est aussi un sujet largement commenté. La commune comprend plus de 12 kilomètres de voirie, soit le double en terme de longueur de trottoirs. Là encore des réponses sont apportées ponctuellement en fonction des travaux structurels engagés.

L’entretien des trottoirs incombe aux riverains, force est de constater qu’un effort reste à faire dans ce domaine.

Le stationnement des véhicules pose aussi quelques difficultés. Il faut rappeler une règle de base pour bien vivre ensemble. Les piétons sur le trottoir, et les voitures sur la chaussée. Le stationnement sur la chaussée crée une gêne à la circulation automobile et contribue à faire baisser la vitesse.

De même que le stationnement, l’installation de poteries ou autres sont formellement interdites sur les trottoirs.

L’entretien des haies et des arbres est aussi l’un des sujets favoris de nos concitoyens. Rappelons qu’il appartient à chacun de les tailler en respectant les règles du code civil disponibles en mairie.

L’interdiction d’utiliser des désherbants complique considérablement la tâche de notre équipe municipale pour l’entretien du cimetière et des caniveaux. Là encore nous étudions diverses solutions sans grand succès à ce jour.

Philippe SARROUILLE, Adjoint au maire





## Venez fêter Le Beaujolais Nouveau

Comité  
des Fêtes  
CINQUEUX

*Charcuterie, salades, Fromage, dessert, café autour d'un*



### Apéro Dinatoire

*Ambiance lounge et musique*

**19 Novembre 2022**

*A partir de 19 h 30*

*Salle Maurice Guerlin à Cinqueux*

**Réservation / Contacts**

Jérôme : 07.77.81.15.56

Isabelle : 06.66.46.54.10

Arnaud : 07.72.55.85.06

**Clôture des inscriptions**

**Le 30 octobre 2022**

*Dans la limite des places disponibles*



**Prix Adulte : 28€**

**Réservation validée à réception du paiement.**

*Annulation possible en cas de faible inscription*



Comité  
des Fêtes  
CINQUEUX

## Défilé du Père Noël 2022



**Défilé organisé par le Comité des Fêtes avec la participation de l'ASPEC et de la Municipalité de Cinqueux...**

Nota : Le défilé pourra être annulé en fonction des dernières décisions gouvernementales et conditions sanitaires.

**Rendez-vous :**

Le 16.12.2022 à 17h15 avec un départ à 17h30, carrefour Rue de Sacy-le-Grand / Rue des Montilles.

**Parcours :** Rue des Marais- Rue de l'Image puis direction Place G.Tainturier (face à la Mairie)

**Nous vous offrirons :**

**\*Boissons – Gâteaux**

**\*Stand photos avec le Père Noël – Gratuit –**

Amicale de Cinqueux  
Siège social : Mairie de Cinqueux  
No d'agrément : 60.S.30 du 06/05/69



## Section Pétanque

La section Pétanque de l'Amicale de Cinqueux recense 87 adhérents début 2022.

Les membres se réunissent tous les mercredis à partir de 14 heures sur le terrain pour jouer à la pétanque avec l'esprit sportif dans le respect des autres. Convivialité, détente et grand air sont nos maîtres mots, et nous apportent un plaisir et un gage de bonne santé.

La section Pétanque organise, hors période de pandémie, 2 tournois internes (été, hiver). Elle propose également des festivités afin de partager de bons moments ensemble (barbecues, journée plein air, repas de fin d'année avec remise de lots pour les meilleurs).

C'est une section attrayante et dynamique où tous les Cinquatiens et Cinquatiennes, petits et grands, peuvent s'inscrire pour effectuer un sport convivial inséré dans la vie locale.

Nous jouons 2 parties (tirage au sort) pour le tournoi interne puis une troisième ou plus à la mêlée (tirage avec les boules). Pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir notre section, vous pouvez venir vers 16 heures et jouer les parties hors concours interne. Vous serez les bienvenus et vous pratiquerez un sport de détente qui allie stratégie et physique.

## Gymnastique volontaire de Cinqueux

La gymnastique volontaire de Cinqueux vous attend

**Tous les mercredis de 17h30 à 18h30**  
**Salle Maurice Guerlin**



C'est avec un grand plaisir et dans une ambiance conviviale que nous accueillerons tous les nouveaux participants qui aimeraient se joindre à nous.

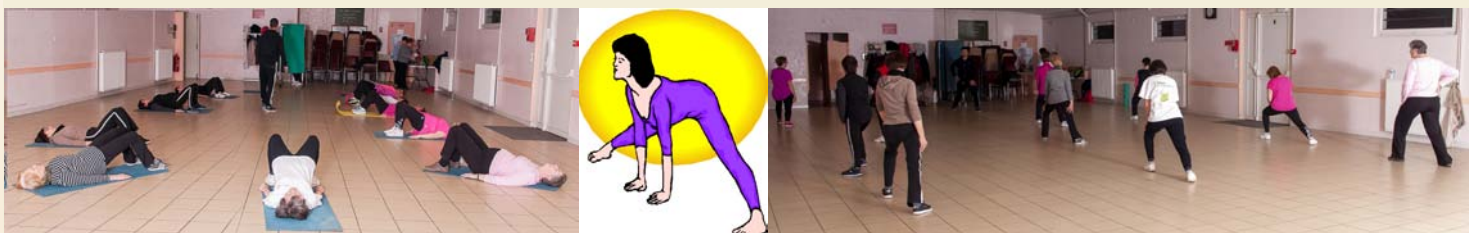
Venez nombreux, nous comptons sur vous.

La présidente,  
Maryse LECLERCQ

Contacts :

La présidente au 03.44.72.93.84

La secrétaire au 03.44.72.90.85





Venez pratiquer le judo, le Ju-Jitsu et le taïso (gymnastique et assouplissements)  
dans un esprit de loisir ou de compétition

Pour nous rejoindre et faire un essai quel que soit votre âge et votre niveau physique :

**Lundi de 17h45 à 18h45 : Baby Judo et Eveil Judo**

**Mardi de 17h30 à 21h00 : Groupes Judo**

**Lundi et Jeudi de 19h00 à 20h00 : Taïso**

**Jeudi de 20h00 à 21h00 : Ju-Jitsu**

L'équipe dirigeante se tient à votre disposition  
à l'espace Maurice Guerlin,  
7 route de Liancourt.

Renseignements : Jean-Marc PINGEOT / 06.01.07.38.18

## JEUX INTER-VILLAGES

La première édition des jeux inter-villages regroupant les communes de RIEUX, ANGICOURT, MONCEAUX, BRENOUILLE et CINQUEUX a eu lieu le 9 juillet dernier...

et c'est l'équipe de CINQUEUX qui a remporté les trophées jeune et adulte !!!!



**Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition à CINQUEUX**

***VENEZ VOUS INITIER A LA DANSE EN LIGNE  
sur des musiques country et non country***



***(Association affiliée à la Fédération Française de danse)***

**Animatrice : Karine**

**1<sup>er</sup> Cours gratuit !**

**Jour et horaire de Débutant :**

**A l'Espace Maurice Guerlin à CINQUEUX**

**Mercredi de 19h00 à 20h00**

**Cours de novices, intermédiaires-avancés le mardi et le mercredi**

**Renseignements : Corinne : 06.12.45.38.63 / Karine : 06.48.18.92.90**

Bientôt 10 ans ! car notre club **AU GRE DU FIL** a été créé en 2013.

Nous sommes actuellement 38 adhérentes et après les aléas dus au COVID nous reprenons nos activités avec enthousiasme : patchwork, point compté, broderie, tricot, crochet, cartonnage, couture.

Ces savoir-faire divers et variés nous permettent d'organiser des expositions qui sont une de nos ressources financières, après les cotisations et les subventions de la mairie.

Ressources nécessaires au bon fonctionnement du club pour l'achat de matériel et l'intervention d'animatrices extérieures spécialisées.

Nous nous réunissons tous les mercredis après-midi et une fois par mois le samedi.

Après 2 ans d'arrêt nous avons fait des Puces de Couturières en septembre 2022.

Pour 2023, nous allons préparer le marché de Noël et l'anniversaire de nos 10 ans !

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle et pour la subvention annuelle.





# AMICALE SPORTS ET LOISIRS



**Associations ou sections composant l'Amicale :**  
**Au Gré du Fil, Coyotes Country Club, Gymnastique volontaire, Judo, Pétanque, Randonnée pédestre, Rythm et Aérogym.**



## PROGRAMME DE L'ANNÉE

- **Brocante et Forum des Associations**
- **Marché de Noël le dimanche 4 décembre 2022, un stand Téléthon sera présent.**



**amicalesportscinqueux@gmail.com**  
**www.sites.google.com/site/amicalecinqueux**



# RYTHM et AEROGYM 2022

**RYTHM et AEROGYM est une section de l'Amicale Sports et Loisirs de Cinqueux. Elle est LABELLISÉE SPORT-SANTÉ, affiliée à la Fédération Léo Lagrange.**

**5 cours sont proposés du lundi au jeudi à l'Espace Maurice Guerlin avec Béatrice:**

**Lundi : 20h00 à 21h00 : Fitness**

**Mercredi : 14h30 à 15h30 : Sport Santé**

**Mardi : 10h00 à 11h00 : Gym douce**

**Jeudi : 9h25 à 10h25 et 10h30 à 11h30 : Pilates**

**1 cours le vendredi (tous les 15 jours) avec Daniel : 14h00 à 16h00 : Marche Nordique**

**Rendez-vous sur le parking derrière l'école.**



**Un cours d'essai est proposé,  
venez rejoindre les 60 adhérents.**

- **Participation au Forum des Associations**
- **6ème Salon du Bien-Être le 02 octobre 2022**



**Si vous souhaitez avoir plus de renseignements,  
contacter le 06 15 76 44 65  
rythmaerogym@gmail.com  
www.sites.google.com/site/rythmcinqueux**



# CINQUEUX MANIFESTATIONS 2022

**Sous réserve des conditions sanitaires**

## OCTOBRE

Dimanche 02	Salon du Bien Être	Rythm & Aérogym
Samedi 15	« Boum »	ASPEC
Mardi 18	Dernière collecte des déchets verts	

## NOVEMBRE

Vendredi 11	Cérémonie Officielle - Armistice 1918-	Municipalité
Mercredi 16	Les Contes d'Automne "Chez Lily la sorcière" Conteur Jean-Marc DEROUEN à l'espace Maurice Guerlin à 15h00, organisé par la Bibliothèque Municipale	
Samedi 19	Soirée « Beaujolais »	Comité des Fêtes
Jeudi 24	Repas des Aînés	CCAS - Municipalité

## DECEMBRE

Vendredi 02 ou 09	Distribution des commandes de sapins	ASPEC
Dimanche 04	Marché de Noël	Amicale Sports & Loisirs
Vendredi 16	Noël des Ecoles	Municipalité
Vendredi 16	Défilé du Père-Noël dans Cinqueux.	
	Photos avec le Père-Noël et distribution de chocolats (Comité des Fêtes) Boissons chaudes (Municipalité), Pâtisseries (ASPEC) sur la Place Georges Tainturier.	

## JANVIER 2022

Vendredi 20	Vœux du Maire	Municipalité
-------------	---------------	--------------



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Horaires d'ouverture

Lundi : 16h-17h30 - Samedi : 10h-12h  
8 rue de Pont STE MAXENCE

### Cotisation annuelle 7€ par famille

(tarif au 12.04.2021)

Les personnes, bénévoles de la bibliothèque municipale, vous proposent de nombreux livres récents et anciens, pour enfants et adultes, prix de littérature, romans du terroir et DVD. Vous pouvez voir en ligne nos contenus et faire votre choix sur [biblio.cinqueux.fr](http://biblio.cinqueux.fr)

Vous pouvez nous joindre par téléphone aux heures d'ouverture au **03.44.32.15.38.**

## Stationnement

alterné bi-mensuel,

sur tout le territoire de la commune,



Du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois : CÔTÉ IMPAIR

Du 16 au 31 de chaque mois : CÔTÉ PAIR

## Stationnement très gênant

Depuis juin 2015, une nouvelle catégorie de stationnement fait son apparition le stationnement dit « très gênant ». L'infraction sanctionne un stationnement interdit comme sur un trottoir, sur un passage pour piétons ou sur pistes cyclables.

**Le stationnement très gênant est passible d'une amende de 135€.**

## Horaires d'Ouverture du Secrétariat

Lundi de 13h30 à 18h00  
Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h00  
Vendredi de 13h30 à 18h30  
Fermé le jeudi  
Tél. **03.44.72.81.13**  
Fax 03.44.70.07.61

[mairie.cinqueux@wanadoo.fr](mailto:mairie.cinqueux@wanadoo.fr) [ville-cinqueux.fr](http://ville-cinqueux.fr)

l'actualité de la commune est aussi sur [facebook.com/infos.cinqueux/](https://www.facebook.com/infos.cinqueux/)

